



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 30 janvier 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10			L'an deux mille vingt-six, Le trente du mois de janvier à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 19/01/2026 Date d'affichage : 05/02/2026			Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Claude COMTE, Nicolas THABARD pouvoir à Jean-Claude THABARD,		
VOTE	Abstention	0	Secrétaire de séance : Thierry VINCENT.		
	Contre	0			
	Pour	10			

DELIBERATION 2026-01

Signature d'une convention de prestation de services entre la commune d'OFFLANGES et l'association foncière d'OFFLANGES

La commune d'OFFLANGES réalise une mission de secrétariat de l'association foncière d'OFFLANGES ainsi que la fourniture de l'outil informatique et les services nécessaires à l'exercice de cette mission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la conclusion d'une convention de prestation de services avec l'association foncière d'Offlanges relative au travail de secrétariat, au matériel et fournitures nécessaires à cette prestation ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 039-213903925-20260130-2026_01-DE

